

La  
Bruyère

Le champ est ouvert

Numéro 12

Juin 2006

## Editorial

### DANS CE NUMÉRO :

<b>Oui, nos enfants pourront se loger ! loger à</b>	<b>2</b>
<b>Des pannes d'électricité à répétition !</b>	<b>2</b>
<b>Des sites naturels à préserver d'urgence</b>	<b>3</b>
<b>Une commission « sentiers » à LB</b>	<b>3</b>
<b>Nuisances sonores : Daerden sourd ?</b>	<b>3</b>
<b>Quand les ronds-points fleurissent ...</b>	<b>3</b>
<b>Portrait : JL Roland, bourgmestre Ecolo</b>	<b>4</b>

**A** chaque conseil communal, la scène est identique : les points soulevés par l'opposition et par Ecolo en particulier sont balayés par le Maire d'un revers de la main.

Ce dédain manifeste pourrait être pris pour un jeu normal majorité-opposition: la majorité impose ses vues ; l'opposition les critique. Au-delà de la caricature, **c'est l'avis même des citoyens qui est ainsi bafoué** car le conseiller communal Ecolo relaye les préoccupations des particuliers.

Au conseil communal de mai, c'était notamment les inquiétudes des habitants de Bovesse suite à une (mauvaise) enquête concernant l'implantation de plusieurs antennes GSM. Comme le droit d'interpellation du conseil communal par les citoyens

## Faire confiance aux citoyens et au personnel communal !

n'existe pas à La Bruyère, c'est bien via un conseiller communal que ceux-ci peuvent s'exprimer... L'ordre du jour étant fixé par le Collège, l'opposition n'a que trois jours après réception de l'invitation au conseil communal pour introduire par écrit des points supplémentaires. (Depuis peu, ces informations sont accessibles sur le site Internet de la commune).

Ils seront de toute façon traités en dernier lieu, avant le huis-clos ce qui décourage plus d'un citoyen venu écouter la réponse à ses préoccupations. A 21h30 au mieux, ces questions sont balayées en moins de trois minutes sans arguments ni réponses étayées ! Ainsi l'implantation des deux antennes GSM à Bovesse a reçu un avis favorable du Collège Echevinal sans tenir compte ni de l'avis des riverains ni du principe de précaution.

Quand une enquête publique apparaît dans un quartier, les citoyens peuvent aller consulter durant plusieurs jours le dossier à l'administration communale mais un jour précis est réservé aux explications orales. Ainsi en a-t-il été pour ces habitants de Saint-Denis concernant l'implantation d'une cabine haute-tension à proximité de leur domicile. Non seu-

lement ces riverains n'avaient pas tous reçu le recommandé les informant de la situation mais pire, le jour dit, personne n'était présent pour les recevoir à l'administration communale alors que plusieurs d'entre eux avaient pris congé... Une erreur de date ! De toute façon ni l'échevin ni le personnel ne pouvaient répondre à leurs questions. Seule, l'IDEG, maître d'ouvrage, aurait pu le faire, mais la personne compétente était .. en congé.

ter les citoyens et leurs représentants élus n'est pas digne d'une démocratie moderne !

**Là où Ecolo est au pouvoir, bourgmestre et échevins ont développé une participation de tous les acteurs**, citoyens et personnel communal, enseignants et jeunes, en de nombreux lieux : commission communale d'aménagement du territoire, commission communale de mobilité, conseil consultatif des jeunes, commission des aînés, conseil de participation dans les écoles... La démocratie représentative, ce n'est pas un blanc seing donné tous les 6 ans mais un **partenariat permanent avec l'électeur**.

**Le 14 juin à 20h Ecolo La Bruyère** vous proposera à « *Les Sens Ciel* » (route de Rhisnes à Emines) les témoignages de riverains et les actions menées par **Jean-Luc Roland**, bourgmestre d'Ottignies-Louvain-La-Neuve et **Albert Mabilille**, Echevin à Floreffe. **Monika Dethier-Neumann**, députée au Parlement Wallon et **Philippe Detry**, conseiller communal à Namur, nous informeront des nouvelles règles en matière de démocratie locale.

**Bienvenue à tous.**

ecolo La Bruyère

Démocratie communale :  
*Ecouter, soutenir et impliquer les citoyens de sa commune.*  
Soirée d'information ouverte à tous.



**Mercredi 14 juin 2006**  
20h - Les Sens Ciel à Emines

Avec la participation de comités de riverains et de :  
• Monika DETHIER-NEUMANN, Députée au Parlement Wallon  
• Jean-Luc ROLAND, Bourgmestre d'Ottignies-Louvain-La-Neuve  
• Albert MABILILLE, Echevin à Floreffe  
• Philippe DETRY, Conseiller communal à Namur.

Venez vous informer de nos idées et projets.

A La Bruyère, ces exemples récents démontrent si besoin en est encore, le peu de cas que le Collège Echevinal fait de l'information et de l'écoute des citoyens.

Le déni de démocratie est grand et la manière de trai-

ecolo

**À** l'initiative d'Ecolo La Bruyère, la question du logement dans notre commune a réuni le 21 mars dernier, les citoyens intéressés.

Le conseiller communal, **Jean SEVERIN**, rappela le refus du bourgmestre de travailler en partenariat avec l'Agence Immobilière Sociale ainsi que l'absence d'un plan communal de logement, malgré plusieurs interpellations au conseil communal.

A l'aide de graphiques, **Philippe SOUTMANS** analysa les conséquences de cette absence de politique du logement : augmentation du coût des terrains, des maisons, de la location et des terres agricoles... ; accès au logement plus tardif et départ des jeunes ; coûts publics de cette urbanisation (équipement, voirie, énergie, sécurité routière, ...).

Pourtant, plutôt que de laisser faire, la commune a des moyens à sa disposition. Ainsi, l'Agence Immobilière Sociale s'adresse aux personnes précarisées ou à revenus modestes. La mission de cette ASBL agréée par la Région Wallonne est de prendre les logements en gestion, de garantir le loyer aux propriétaires, de gérer pour eux les états des lieux, d'apporter des outils et des pistes pour rendre les logements salubres, ... En tant que gestionnaire de l'AIS, **Benoît ROELS** en présenta les multiples moyens de La Bruyère: prêts sans intérêts, aide de la Région Wallonne, accompagnement social des locataires. Ainsi, à Dhuy, l'AIS gère 4 appartements aménagés dans les Ets Sacotte.

En plus de l'AIS, **Jean-Marc TOUSSAINT**, directeur du CPAS de Namur, a rappelé les différentes aides possibles en matière de logement : appel au Fonds de logement, à des appartements supervisés,

au dispositif d'urgence sociale, aux maisons d'accueil ou à l'accompagnement social.

A Namur, les besoins sont en augmentation et ne sont pas toujours satisfaits : les 18 - 25 ans représentent 26 % des personnes aidées dont sans doute, un nombre



croissant de jeunes issus de La Bruyère.

Dans les communes où Ecolo est au pouvoir, le politique a tenté de réguler le marché du logement au profit des jeunes et des ménages à faibles revenus. **Philippe GREVISSE**, président (Ecolo) du CPAS de Gembloux développa les actions possibles en matière de construction de logements sociaux et les aides en matière de logement : avance de la garantie locative, paiement du loyer par le service social au propriétaire, guidance budgétaire, prévention énergétique ; construction de petits logements pour les personnes âgées, réaffectation équitable des logements en fonction des personnes à héberger, rénovation des logements : isolation, chauffage pour diminuer la facture énergétique. A Gembloux, le CPAS a créé des logements de transit et d'insertion et a développé une aide à l'auto-construction par des personnes au chômage.

Via une participation citoyenne, **Brigitte MAROY**, échevine (Ecolo) à Sombreffe a mis en place un plan d'aménagement du territoire (augmenter la qualité de vie, éviter les conflits de voisinage), un projet de développement rural (maintenir l'aspect ru-

ral de chaque village) et une valorisation d'anciens bâtiments en logements sociaux où l'aspect convivial et écologique n'a pas été oublié : local à vélos, local de tri des déchets, faible consommation énergétique. Les prescriptions urbanistiques ont été renforcées afin de densifier le centre des villages. Par ailleurs, pour les ménages à faible revenu, une guidance énergétique est assurée par un éco-conseiller.

**Jeannette WAUCQUIER**, architecte au Fonds du logement de la Région Wallonne, a présenté une habitation réalisée à Bastogne en bois cordé. Pour les familles modestes, elle prône les projets les moins énergivores possible.

En conclusion, **à La Bruyère, Ecolo** propose de développer une politique dynamique du logement : adopter rapidement des plans d'aménagement du territoire et un règlement communal d'urbanisme afin de protéger certaines zones au caractère patrimonial et historique. Dès lors, il faut interdire toute dérogation au plan de secteur afin de favoriser la concentration de l'habitat. La commune (ou le CPAS) doit acquérir des terrains privés pour limiter la spéculation, réhabiliter ou construire (avec l'AIS) des logements sociaux et de transit pour jeunes couples, et enfin, soutenir par des primes communales et des règlements d'urbanisme l'économie d'énergie (solaire passif, bioconstruction, panneaux solaires) et surtout permettre le débat public en associant la population aux grandes décisions d'aménagement du territoire.



**GROS  
PLAN**

**Des pannes d'électricité à répétition !**

Interpellé en conseil communal par **Jean SEVERIN**, conseiller communal Ecolo, sur les pannes régulières d'électricité à La Bruyère, le bourgmestre, pourtant vice-président de l'IDEG, l'a renvoyé à la société distributrice d'électricité... Renseignements pris, **Ecolo peut aujourd'hui informer les habitants**—en lieu et place de la commune dont c'est pourtant le rôle—sur les causes et les solutions à ces pannes régulières :

*Il faut savoir qu'une grande partie du réseau électricité haute tension qui dessert l'alimentation des cabines de Rhisnes et Emines est de nature purement aérienne.*

*Il est et reste donc sensible aux conditions atmosphériques et notamment aux coups de foudre en cas d'orage, ce qui*

*fut le cas en soirée le 9 mai, avec à chaque fois des déclenchements normaux de nos équipements de protection de nos réseaux.*

*En Ideg, il subsiste encore environ 1.600 km de ces réseaux aériens haute tension ; pour nous rendre indépendants de ces conditions atmosphériques, il faudrait les rendre souterrains, ce qui, au rythme actuel de nos investissements, prendrait encore plus de 50 ans pour atteindre cet objectif.*

*Néanmoins, pour cette partie de réseau à Rhisnes/Emines, il est prévu 2 investissements au niveau du plan d'adaptation, à savoir :*

▶ *En 2006, le remplacement de l'équi-*

*pement avec disjoncteurs de protection à la cabine Rhisnes 1 (qui alimente Emines).*

▶ *En 2007, le remplacement par un câble souterrain d'une ligne aérienne haute tension entre Dhuy et Boscailles.*

*Ces investissements auront comme conséquence directe d'augmenter la sélectivité de ce réseau (moins de clients coupés en cas d'interruption), de diminuer les temps de coupure et enfin de consolider un secours complet à partir du poste de Leuze*

*(Source: Christine Declercq, IDEG).*

## DES SITES NATURELS A PRESERVER D'URGENCE

## L'ÉCOLOGIE AU QUOTIDIEN

**S**ans site naturel répertorié ni zone «Natura 2000», l'environnement de La Bruyère est probablement un des plus mal protégés du Namurois d'autant que plusieurs projets récents (création d'un hyper-marché et d'un parc industriel communal) menacent les quelques zones qui pourraient être préservées pour les générations futures.

Ce dimanche 7 mai, Ecolo avait proposé aux citoyens de la Bruyère de parcourir deux sites (privés) et d'en apprécier l'intérêt biologique (faune et flore) : la **carrière de l'Eau Bleue** et les **domaines d'Arthey et la Falize**.

Organisée avec l'autorisation des propriétaires, cette visite des deux domaines permit la (re)découverte d'un patrimoine environnemental majeur pour La Bruyère. Les quatre-vingts personnes présentes ont pu rencontrer des experts en matière de biodiversité comme **Marcel GUILLAUME** (Vedrin), Président pour Namur du Cercle des Naturalistes de Belgique, **Benjamin SNOECK** (Warisoulx), guide-nature et fo-



restier, **Denis COLLARD** (Rhines), conseiller en environnement et **Françoise ANSAY** (Andenne), ancienne collaboratrice du Cabinet Daras pour les questions «Natura 2000».

Entre ces deux lieux remarquables (re) découverts par beaucoup d'habitants, **Emmanuel DE COCQUÉAU**, a pu exposer aux participants l'action de sensibilisation menée depuis septembre par le groupe « nuisances sonores » de Rhines.

La balade s'est clôturée à la ferme-château de la Falize par une dégustation de jus de fruits issus du commerce équitable et des vins, cuvée 2005, de la production locale du domaine du Cheney à Emines.

Pour les participants et les experts présents, le pouvoir communal doit pouvoir investir et protéger les 5% d'espaces, dont ces deux domaines, qui doivent impérativement être préservés dans le patrimoine naturel de La Bruyère, quitte à négocier des solutions avec les propriétaires, la commune et la Région Wallonne (via par exemple une ASBL ou un organe de gestion prêts à s'y investir).



## Une commission « sentiers » à La Bruyère

## Coup de cœur

**L**es conseillers provinciaux ECOLO ont, chaque année, utilisé leurs jetons de présence pour financer des études au service de tous : ainsi en a-t-il été d'une publication bientôt disponible sur les sentiers en Province de Namur.

Chaque année, faute de mise à jour, des sentiers et chemins disparaissent. Or :

- ▶ ils font partie de notre **patrimoine** et permettent de créer un tourisme de proximité,
- ▶ les emprunter permet de connaître sa région, sa **biodiversité**,
- ▶ Marcher, c'est bon pour la santé et c'est un **mode de déplacement à valoriser**.



A l'initiative de l'Échevin Thierry Chapelle, une commission « sentiers » a vu le jour à La Bruyère.

Selon Jules Touchèque, ancien garde champêtre, 300 km de chemins auraient disparu dans l'entité lors des différents remembrements. Cet éminent Eminoïse s'était battu durant de longues années pour sauver ce qui pouvait l'être comme le sentier de Seumoy (*ci-joint, le pont en réfection*), la drève qui le prolonge jusqu'à l'entrée de la ferme et le che-

min qui se poursuit derrière le château de La Bruyère.

Aujourd'hui, la commission « sentier », composé de bénévoles enthousiastes, se propose d'inventorier ce qui existe encore sur le terrain et de confronter ces données aux anciennes cartes afin de mettre ces informations à la disposition de tous et, dans l'objectif de revitaliser les sentiers de chez nous...

Plusieurs actions peuvent être entreprises tant au niveau de la région, de la province que de la commune : inventaire, préservation, réhabilitation, ... et surtout **associer les citoyens pour les faire connaître**.

## Nuisances sonores : DAERDEN sourd ?

**M**onika DETHIER-NEUMANN a interpellé le ministre Daerden ce lundi 22 mai au Parlement Wallon. La députée Ecolo s'inquiétait de l'absence de réponse des services du Ministre après sa décision de décembre 2005 alors qu'il avait promis de procéder à de **nouvelles mesures de bruit à Rhines** suite aux plaintes des riverains et à la pétition de 400 d'entre eux.

La réponse du Ministre ne peut que surprendre les habitants concernés car l'indice utilisé est calculé en prenant en compte **le nombre de maisons concernées** ce qui **défavorise les zones peu peuplées quelque soit le niveau de bruit atteint**. Si la liste (non accessible au public) sera actualisée d'ici avril 2007, les mesures réalisées au printemps 2006 par ses services dans Rhines démontreraient un niveau « supportable » de bruit (entre 50 et 55 dB) alors que pour l'OMS le maximum est atteint à 45 dB !

**Ecolo La Bruyère exige** des autorités communales qu'enfin elles interpellent le ministre afin qu'il procède d'urgence aux travaux de réfection du revêtement comme du mur anti-bruit (à prolonger), à des plantations le long des autoroutes avec l'édification de merlons de terre.

## Quand les ronds- points fleurissent...

**L'**approche des élections voit classiquement apparaître son lot d'investissements publics visibles, question de se rappeler au bon souvenir des citoyens ! Ainsi La Bruyère a vu fleurir en ce printemps, un rond point à Emines, une « zone refuge » entre Rhines et Emines ou encore des obstacles de sécurité temporaires à Rhines.

Si chacun de ces investissements peut être utile en soi, il traduit la politique du coup par coup qui a trop souvent caractérisé la gestion de la majorité durant 6 ans...



Ainsi la « **zone refuge** », ni trottoir ni piste cyclable, ne protégera en rien l'utilisateur « faible » se rendant à pied, à vélo ou en voiturette à « Les Sens Ciel ». Et était-ce vraiment la priorité en cette matière alors que les abords des écoles sont peu sécurisés ou que les trottoirs menant aux gares ou arrêts de bus font défaut ?

**Le rond point d'Emines**, réponse opportune aux multiples démarches des riverains qui avaient réuni plusieurs centaines de signatures pour réduire la vitesse à l'entrée du village, devrait toutefois s'inscrire dans un projet global visant à sécuriser la RN 934 (R.Royale) et les rues adjacentes tant sur Emines que sur Villers-lez-Heest.

Si les « **obstacles de sécurité temporaires** » à Rhines ont déjà disparu, on peut se demander à quoi devaient-ils servir et quel est le résultat de leur placement temporaire.

**A quand une politique de la mobilité et de la sécurité cohérente à La Bruyère ?**

